

- a) Les activités spatiales se poursuivront sur une échelle de plus en plus grande;
- b) le coût global continuera de s'accroître;
- c) des efforts de plus en plus grands seront faits pour développer les applications utiles de la technologie spatiale, parallèlement à la recherche scientifique;
- d) les États-Unis et l'Union soviétique continueront à dominer l'activité spatiale mondiale.

Dans la situation que je viens de décrire, les pays dont le développement technologique est avancé, qui désireraient se lancer activement dans la réalisation de programmes spatiaux, semblent avoir, à court terme et à moyen terme, trois possibilités d'ordre pratique:

1. Chaque pays pourrait élaborer des accords bilatéraux de coopération avec l'un des super-grands (des exemples typiques de cette forme de coopération entre le Canada et les États-Unis seraient: le programme canadien Alouette; les accords concernant le projet de recensement des ressources terrestres par satellite; et le projet de lancement d'un satellite pour les communications intérieures).
2. Un certain nombre de pays pourraient unir leurs efforts afin de fournir les ressources nécessaires à la réalisation d'un programme spatial complet comparable à ceux des super-grands (cette solution a des partisans parmi les membres de la Conférence spatiale européenne).
3. Un groupe de pays pourrait réaliser en commun le cadre d'un programme de coopération avec les États-Unis.

En ce moment, les États-Unis poursuivent la réalisation de leur programme intitulé Post-Apollo qui consiste surtout à mettre au point un lanceur ré-utilisable appelé "navette spatiale"; ce lanceur est conçu pour placer en orbite de grosses charges utiles (à l'intention des stations spatiales et autres installations), à un coût très réduit. A la fin de 1969, M. Paine, l'ancien chef de la NASA, a esquissé les grandes lignes d'un projet permettant à un certain nombre de pays de collaborer collectivement au programme Post-Apollo. Cette proposition a amené la plupart des nations développées à réviser le cadre de leurs activités spatiales.

Selon certains indices qui ont percé à la réunion des ministres tenue en juillet sous les auspices de la Conférence spatiale européenne, les pays européens opteraient plutôt pour la troisième solution d'une participation collective au programme Post-Apollo, ainsi qu'ils ont été encouragés à le faire par les États-Unis, à condition toutefois qu'ils puissent conclure un accord leur garantissant un service de lancement pour leurs propres satellites scientifiques et industriels. Bien qu'ils soient conscients de la grande différence qui existe entre les efforts des États-Unis et ceux de l'Europe, les pays membres de la Conférence européenne de l'espace tiennent à définir quelques éléments discrets et essentiels du futur système spatial qui